



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'établissement du lundi 10 novembre 2025 à 19 h, au local 121 de l'École secondaire d'Oka

Présences :

Mme Sylvie Beaupré, vice-présidente et substitut au comité de parents
Mme Mélanie Villemaire, parent et représentante au comité de parents
Mme Marie-Josée Cloutier, parent
Mme Reim Essam Mohamed Issa, parent
Mme Marie Chaillot, enseignante
Mme Cynthia Houle, enseignante
Mme Carine Longpré, psychoéducatrice
Mme Jessie Doucet, technicienne en éducation spécialisée
M. Laurent St-Aubin, élève et président du conseil d'administration du Café-In
Mme Isabelle Martel, directrice
Mme Lucie Gratton, gestionnaire administrative
Mme Marie-Lou Emond, secrétaire

Absence :

Mme Joëlle Breault, présidente
M. Xavier Brodeur, enseignant

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

En l'absence de Mme Joëlle Breault, Mme Sylvie Beaupré présidera la rencontre.
Mme Sylvie Beaupré constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Cynthia Houle d'adopter l'ordre du jour, en traitant le point 11. *Résolution du conseil d'administration du Café des Arts* avant le point 5. *Consultation – Cadre d'organisation scolaire 2026-2029*, afin de permettre à l'élève venant présenter la résolution de quitter après son point.

ADOPTÉ
CE 25-26/1369

3. Suivi et approbation du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2025

Il est proposé par Mme Jessie Doucet d'approuver le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2025, tel que présenté.

APPROUVÉ
CE 25-26/1370

3.1. Suivis

Mme Josée Pilette, directrice adjointe du programme alternatif, a fourni les montants dépensés en groupes-conseil, pour l'année 2024-2025, tel que demandé :

- 1^{re} secondaire : 14 \$
- 2^e secondaire : 2 \$
- 3^e secondaire : 5 \$
- 4^e secondaire : 0 \$
- 5^e secondaire : 0 \$

Les membres du CE discutent de la possibilité de d'imposer un montant maximal annuel à charger aux parents, pour les activités en groupe-conseil.

4. Parole au public

Aucun public

5. Consultation – Cadre d'organisation scolaire 2026-2029

Les membres sont en accord avec les deux points en consultation. Les réponses sont notées sur la grille de réponses imprimée et seront envoyées via le formulaire en ligne, le lendemain de la séance.

6. Consultation – Politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements (OS-01)

Les membres visionnent la vidéo explicative accompagnant la consultation. Les membres sont en accord avec tous les points en consultation. Les réponses sont notées sur la grille de réponses imprimée et seront envoyées via le formulaire en ligne, le lendemain de la séance.

7. Sondage auprès des élèves

La fiche thématique concernant la consultation des élèves a été envoyée aux membres avant la séance. Il avait été précédemment suggéré de présenter ce point plus tôt dans l'année afin de planifier une consultation et de recevoir l'analyse des résultats avant la fin de l'année scolaire en cours.

Il est proposé par Mme Jessie Doucet que Mme Carine Longpré, psychoéducatrice, présente prochainement une proposition de consultation destinée à l'ensemble des élèves, en lien avec les besoins en matière d'ateliers de prévention. Ces ateliers pourraient être organisés par le comité bien-être de l'école, dont Mme Longpré est membre.

ADOPTÉ
CE 25-26/1371

8. Effectuer le suivi du budget de l'école de l'année précédente

Mme Lucie Gratton, gestionnaire administrative, confirme que l'année 2024-2025 s'est clôturée avec un déficit budgétaire, comme cela avait été annoncé en fin d'année scolaire. La direction est toujours en attente des montants finaux, ce qui permettra de déterminer les actions à entreprendre afin de rectifier la situation financière.

9. Suivi budgétaire

Mme Lucie Gratton présente le tableau, qui sera commenté à chaque séance, informant des dépenses survenues depuis le début de l'année scolaire.

Il est proposé par Mme Mélanie Villemaire qu'un tableau de suivi des frais chargés aux parents par les groupes-conseils du programme alternatif soit présenté à chaque séance et que le montant de frais maximal soit fixé à 30 \$ pour l'année.

ADOPTÉ

CE 25-26/1372

10. Cause humanitaire

Il est proposé par Mme Marie Chaillot d'approuver la demande de paiement des frais de scolarité d'un élève, pour cause humanitaire, au montant de 199,30 \$, telle que présentée, à partir des fonds spéciaux prévus à cet effet.

APPROUVÉ

CE 25-26/1373

11. Résolution du conseil d'administration du Café des Arts (Café-In)

M. Laurent St-Aubin présente la résolution du Café de Arts (Café-In), dans laquelle la répartition des excédents de l'année précédente est détaillée.

Il est proposé par Mme Jessie Doucet, d'approuver la résolution de répartition des excédents du Café des Arts (Café-In), telle que présentée.

APPROUVÉ

CE 25-26/1374

12. Approuver les activités/sorties

Mme Isabelle Martel présente les activités et sorties qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre. Les frais chargés aux parents pour les deux sorties au Centre des Sciences de Montréal dépendront de l'acceptation de demandes d'utilisation d'une mesure prévue à cet effet. Si les demandes sont acceptées, les sorties seront sans frais chargés aux parents, sans quoi, le montant maximal chargé sera de 25 \$.

Il est proposé par Mme Reim Issa d'approuver les activités et les sorties, telles que présentées.

ADOPTÉ
CE 25-26/1375

Résolution pour campagne de financement - Billet de bal des finissants

1. Description de l'activité ou des activités de financement :

Entre décembre 2025 et mars 2026, vente de barres de chocolat, soirée de financement chez Boston Pizza, emballage d'épicerie, ramassage de cannettes, etc.

2. Description du projet ou de l'activité faisant l'objet de la campagne de financement :

Faire diminuer le coût du billet de bal, (environ 120 \$). Le bal aura lieu le 19 juin 2026.

3. Il est proposé par Mme Riem Issa, d'approuver la campagne de financement présentée précédemment, en tenant compte que :

- Les sommes recueillies seront :
 - a) Divisées également entre tous les élèves participant à l'activité faisant l'objet de la campagne de financement, ou
 - b) Réparties en fonction de la participation de chaque élève à la campagne de financement, ou
 - c) 3^e option : à développer...
- En cas d'annulation, aucune somme d'argent amassée lors de la campagne de financement ne sera remise aux élèves ou à leurs parents. L'argent demeurera dans le fonds spécial et sera utilisé conformément aux décisions du CE.
- Advenant qu'un surplus d'argent soit amassé, aucune somme d'argent ne sera remise aux élèves participants ou à leurs parents. L'argent demeurera dans le fonds spécial et sera utilisé conformément aux décisions du CE.
- Advenant qu'un élève ne participe plus à l'activité pour laquelle la campagne de financement a eu lieu, la somme amassée par et/ou pour l'élève demeurera dans le fonds spécial et sera utilisée conformément aux décisions du CE.

APPROUVÉ à l'UNANIMITÉ
CE 25-26/1376

Résolution pour campagne de financement – CSP 907-908

1. Description de l'activité ou des activités de financement :

- Ouverture et fermeture de terrains à Oka et lavage de vitres, de novembre à décembre 2025 et d'avril à mai 2026;
- Quilles-O-Thon, le 23 janvier 2026;
- Emballage d'épicerie au Super C, le 6 décembre 2025 et le 28 mars 2026;

- Ramassage de cannettes et de bouteilles, tous les mois, jusqu'au moment du voyage;
 - *Go fund me*, ouvert jusqu'au moment du voyage.
2. Description du projet ou de l'activité faisant l'objet de la campagne de financement :
Voyage à Toronto, du 20 au 22 mai 2026
3. Il est proposé par Mme Reim Issa, d'approver la campagne de financement présentée précédemment, en tenant compte que :
- Les sommes recueillies seront :
 - a) Divisées également entre tous les élèves participant à l'activité faisant l'objet de la campagne de financement, ou
 - b) Réparties en fonction de la participation de chaque élève à la campagne de financement, ou
 - c) 3^e option : à développer...
 - En cas d'annulation, aucune somme d'argent amassée lors de la campagne de financement ne sera remise aux élèves ou à leurs parents. L'argent demeurera dans le fonds spécial et sera utilisé conformément aux décisions du CE.
 - Advenant qu'un surplus d'argent soit amassé, aucune somme d'argent ne sera remise aux élèves participants ou à leurs parents. L'argent demeurera dans le fonds spécial et sera utilisé conformément aux décisions du CE.
 - Advenant qu'un élève ne participe plus à l'activité pour laquelle la campagne de financement a eu lieu, la somme amassée par et/ou pour l'élève demeurera dans le fonds spécial et sera utilisée conformément aux décisions du CE.

APPROUVÉ à l'UNANIMITÉ
CE 25-26/1377

Résolution pour campagne de financement – DM2

1. Description de l'activité ou des activités de financement :
Vente de cartes-étiquettes pour cadeaux de Noël, réalisées par les élèves du groupe DM2, au Marché de Noël d'Oka.
2. Description du projet ou de l'activité faisant l'objet de la campagne de financement :
Organisation d'activités pour le groupe
3. Il est proposé par Mme Riem Issa, d'approver la campagne de financement présentée précédemment, en tenant compte que :
- Les sommes recueillies seront :
 - a) Divisées également entre tous les élèves participant à l'activité faisant l'objet de la campagne de financement, ou

- b) Réparties en fonction de la participation de chaque élève à la campagne de financement, ou
- c) 3^e option : à développer...
- En cas d'annulation, aucune somme d'argent amassée lors de la campagne de financement ne sera remise aux élèves ou à leurs parents. L'argent demeurera dans le fonds spécial et sera utilisé conformément aux décisions du CE.
 - Advenant qu'un surplus d'argent soit amassé, aucune somme d'argent ne sera remise aux élèves participants ou à leurs parents. L'argent demeurera dans le fonds spécial et sera utilisé conformément aux décisions du CE.
 - Advenant qu'un élève ne participe plus à l'activité pour laquelle la campagne de financement a eu lieu, la somme amassée par et/ou pour l'élève demeurera dans le fonds spécial et sera utilisée conformément aux décisions du CE.

APPROUVÉ à l'UNANIMITÉ
CE 25-26/1378

13. Information du comité de parents

Le comité de parents a complété la consultation sur la Politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements (OS-01). Mme Isabelle Guay, directrice du service de l'organisation scolaire et du transport, était présente pour répondre aux questions. Le sujet des campagnes de financements dans les écoles a été abordé. Selon les informations transmises, il est possible de conclure que l'École secondaire d'Oka a des bonnes pratiques dans le traitement des demandes de campagnes de financement et des fonds amassés. La formation sur l'utilisation des écrans a été reportée, à la suite du départ de M^e Josiane Landry, directrice adjointe et secrétaire générale adjointe au service du secrétariat général et des communications. Le 6 novembre dernier a eu lieu la pige des élèves pour les projets particuliers. L'événement, d'une durée de 1 h 30, s'est bien déroulé. Mme Sylvie Beaupré était représentante du comité de parents et Mme Caroline Saint-Martin, enseignante et parent d'un élève à l'École secondaire d'Oka, représentait un parent de l'école.

14. Des nouvelles d'ESO

14.1. Mot des élèves

Les élèves élus au conseil d'élèves ne souhaitent pas participer aux séances du conseil d'établissement.

14.2. Adaptation scolaire

Une technicienne en éducation spécialisée a été ajoutée en support aux classes TSA jusqu'au 19 décembre 2025. Les détails de son mandat seront déterminés lors de la prochaine rencontre de niveau. La situation sera réévaluée afin de déterminer si la ressource sera maintenue après le congé des Fêtes. Il est à noter que les classes TSA ont accueillis vingt-cinq (25) élèves du primaire cette année. Les ressources en psychoéducation ont également été augmentées d'une journée par semaine. La direction attend la sortie du budget révisé pour savoir s'il sera possible d'augmenter à

trente-deux (32) heures par semaine les heures travaillées des techniciennes en éducation spécialisées en classes TSA.

14.3. Alternatif

La mise en place du programme *Hors-Piste*, visant à développer et à promouvoir les compétences psychosociales est en cours, pour les élèves de la 1^{re} secondaire de l'alternatif et du régulier. Les membres du comité de coordination de l'alternatif (CCA) ont rencontré M. Simon Guilbault et Mme Vickie Boisvert, coordonnateurs du programme. Une dizaine de parents étaient présents. Les besoins pour les récompenses des étoiles du mois (élèves dont les comportements illustrent bien une ou des paires de valeurs du programme) ont été définis. Une lettre aux parents de l'alternatif sera bientôt envoyée afin de les solliciter pour des dons en argent ou des commandites. Le comité développe une proposition de campagne de financement ayant pour objectif d'amasser 2 000 \$ annuellement. Pour les dons de 20 \$ ou plus, un reçu est automatiquement émis. Les parents du CCA prévoient un événement social visant à faire plus ample connaissance. Un modérateur a été mis en place, pour le groupe *Facebook* non-officiel des parents de l'alternatif, afin de contrôler la publication de conversations inutiles ou de commentaires inappropriés. Les parents du CCA devraient à nouveau rencontrer M. Guilbault et Mme Boisvert, le mercredi 12 novembre.

14.4. Régulier

Tout se déroule bien. L'émission du bulletin de la première étape est pour bientôt.

14.5. Mot du personnel non-enseignant

Il est remarqué que la clientèle s'est alourdie mais que l'ambiance demeure bonne dans les équipes, malgré la fatigue ressentie. La communication est également bonne entre les professionnels et les équipes.

Une nouvelle coopérative a vu le jour : la Jeune COOP Galerie Café des Arts. Le premier vernissage a eu lieu le 9 octobre dernier au Café-In, qui accueille maintenant les expositions. Six à huit expositions sont prévues dans l'année. Le deuxième vernissage, sous le thème des grands peintres, a eu lieu le 4 novembre. L'objectif de la coopérative est de permettre aux jeunes artistes de présenter leurs œuvres à l'extérieur du cadre d'une matière scolaire, mais au sein de leur communauté de l'école et de mettre en valeur leur créativité.

Lors d'une cérémonie ayant eu lieu le 29 octobre dernier, plusieurs finissants de l'année dernière ont reçu une bourse des Caisses Desjardins, pouvant aller jusqu'à 1 000 \$.

Il y a un nouveau comité autonome cette année : *Le relais pour la vie*, qui tiendra son événement le vendredi 29 mai, après les cours.

Les élèves du conseil d'administration du Magasin du Monde ont assisté à un événement : *Le 24 heures de formation*. Des parents du conseil d'établissement étaient présents et peuvent témoigner de la valeur de cette formation. Les élèves souhaitent développer leur rayonnement et leurs ventes externes avec des parents.

Du 6 au 20 novembre, tous les élèves de la 4^e secondaire assisteront à un atelier en classe sur la violence dans les relations amoureuses. L'atelier est offert depuis une vingtaine d'année à l'école et il est très apprécié des élèves.

La longue tradition de la collecte des paniers de Noël et des cadeaux aux enfants de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) sera transformée. Une baisse de la participation a été observée dans les trois dernières années. Une nouvelle formule est à l'essai avec une compétition amicale par niveau et l'aide offerte sera concentrée vers les familles défavorisées de Pointe-Calumet, par l'intermédiaire de *La Petite Maison*.

14.6. Mot de la direction

En ce mois de novembre, une fatigue généralisée se fait sentir, mais tout se déroule quand même bien. La rencontre de parents du 21 novembre est en préparation. À l'exception de l'adaptation scolaire, les rencontres de parents se feront sans rendez-vous.

15. Sujets divers

Aucun ajout

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Cynthia Houle, de lever l'assemblée à 20 h 41.

ADOPTÉ
CE 25-26/1379

Isabelle Martel, directrice

Sylvie Beaupré, vice-présidente